

ETAIENT PRESENTS :

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE
Commune d'ECUELLES
Commune d'EPISY
Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MONTARLOT
Commune de MONTIGNY SUR LOING
Commune de MORET SUR LOING
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de NONVILLE
Commune de PALEY
Commune de REMAUVILLE
Commune de SAINT ANGE LE VIEIL
Commune de SAINT MAMMES
Commune de THOMERY
Commune de TREUZY LEVELAY
Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES
Commune de VILLECERF
Commune de VILLEMARECHAL
Commune de VILLEMER

Mr ROGER, Mmes AUFILS, BOUTON, LABBOUZ
Mr FONTUGNE, Mme PORCEDU
Mme CARVALHO
Mmes PERINI, DUCREUX, Mr RICHARD
Mr LOEUILLLOT, Mmes DELPOUX, BERLINGER
Mmes MONCHECOURT, BELMONTE, Mrs DYAS, FRICHET
Mrs SEPTIERS, MAROTTE, Mme SERVAIS
Mr GUIMARD,
Mr BELLIOU, GAUTHERET, Melle MATTHAEI
Mrs COCHIN, BAYET
Mmes BOUVARD, PENIFAURE, Mrs LANNEAU, JAMET
Mrs GASCUEL, RODRIGUEZ, BRIN
Mrs BRUMENT, CAPRION, Mme HARIVEL
Mr BRESSOLES, Mme VALLEAUX,
Mrs PATTYN, HERVE, CAUPIN, Mme PILLOT
Mrs BENARD, BLANT, Mme PARADIS
Mr MOMON, Mmes EMBOULE, MANGIN
Mr LOUIS, Mme DUBREUIL,
Mm DE ROYS ROBINSON, Mrs DEYSSON, ILLIEN
Mrs PICOUET, Mme KLEIN
Mrs DERZELLE, COTTRY, PICLIN, Mme BEAUDOIN

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Commune d'ECUELLES
Commune d'EPISY

Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MORET SUR LOING
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de NONVILLE
Commune de PALEY

Commune de SAINT ANGE LE VIEIL
Commune de SAINT MAMMES
Commune de THOMERY

Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES

Commune de VILLECERF
Commune de VILLEMARECHAL

Mr DUPUIS, Mme RAMAGE
Mrs BILLARD, FEVRE
Mr VIDAL ayant donné pouvoir à Mme CARVALHO
Mme LEMAGNE ayant donné pouvoir à Mme PERINI
Mr RECOING
Mrs FRAUD, CHALON, COSSINET
Mr BALLAND
Mr BONNEFON ayant donné pouvoir à Mr COCHIN
Mr BRIFFAULT
Mr GOISET
Mr CHARPENTIER
Mr DONATI ayant donné pouvoir à Mr BRESSOLES
Mme COSTA
Mme INGHELBRECHT
Mr DEMARS ayant donné pouvoir à Mr MOMON
Mr DUCHATEAU ayant donné pouvoir à Mme DUBREUIL
Mme WALLET
Mme BONNET ayant donné pouvoir à Mr ILLIEN
Mrs PIERRE, BELLIOU

Mme CARVALHO est élue secrétaire de séance

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Monsieur ROBILLIARD
Monsieur SUTY
Monsieur AOUDDI
Monsieur LETULLIER
Madame MATHIOT

Mademoiselle SCHEFFER
Madame COHEZ

Directeur Général
Directeur de Cabinet
Directeur Général Adjoint du pôle « Services aux Habitants »
Directeur Général Adjoint du pôle « APROTER »
Chef du service « Administration générale et Ressources humaines »
Chef du service « Finances »
Assistante de direction

Madame CARVALHO est désignée pour être secrétaire de séance.

Monsieur SEPTIERS, Président de la Communauté de Communes, ouvre la séance à 18 h 15.

Les Délégués Communautaires présents ont signé la feuille de présence.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du Conseil Communautaire du 26 avril 2011, est adopté à l'unanimité.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques BONET, Maire de MONTARLOT, décédé le 15 juin.

Installation de Madame BELMONTE

Par délibération en date 27 avril 2011 la Commune de MONTIGNY SUR LOING a désigné, Madame BELMONTE pour remplacer Madame JACQUENET au sein du Conseil Communautaire.

Le Président lui souhaite la bienvenue et l'installe dans ses fonctions.

Installation de Messieurs COTTRY et PICLIN

Par délibération en date 30 mai 2011 la Commune de VILLEMR a désigné, comme Délégués Communautaires, Messieurs COTTRY et PICLIN.

Le Président leur souhaite la bienvenue et les installe dans leurs fonctions.

Installation de Madame LABBOUZ

Par délibération en date 17 juin 2011 la Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE a désigné, Madame LABBOUZ pour remplacer Monsieur TAILLEFUMIER au sein du Conseil Communautaire.

Le Président lui souhaite la bienvenue et l'installe dans ses fonctions.

INFORMATIONS DIVERSES

Culture

Résidence d'auteur

Cette animation est maintenant terminée. Le groupe de travail va se réunir pour en dresser le bilan.

Scènes rurales

Le dernier spectacle « Et Vian à nous trois » s'est déroulé à MONTARLOT le 21 mai.

Musique

Conservatoire des Deux Rives

Cette association connaît actuellement des difficultés. L'Avocat du Conservatoire demande que le versement de la subvention d'un montant de 31 685 € soit suspendu en attendant le règlement de ce dossier. Le maximum sera fait pour que les cours soient assurés à la rentrée de septembre 2011. Une réunion est organisée le 29 juin 2011.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à suspendre le versement de la subvention d'un montant de 31 685 € prise lors
du Conseil Communautaire du 26 avril 2011**

Développement économique

Journée portes ouvertes ABB

Cette journée a rencontré un très vif succès.

Tourisme

Office du Tourisme

L'inauguration a eu lieu le 10 juin 2011.

Il a été remis aux personnes présentes, le guide touristique accompagné d'un CD et le programme d'été 2011 des services « Jeunesse & Sports » et « Centre Social ».

Prochaines réunions

Groupes de travail

Aménagement du territoire	29 juin 2011
Tourisme	30 juin 2011
Mutualisation	5 juillet 2011
Jeunesse	22 septembre 2011 (Mairie Conseils)
Culture	5 octobre 2011

ORDRE DU JOUR

POLE « RESSOURCES »

Service « Administration Générale »

Election d'un nouveau Vice-Président

Suite aux élections qui se sont tenues à VILLEMÉR, Monsieur Jean DERZELLE a été élu Maire de la Commune. Il convient de l'installer en qualité de Vice-Président

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ELIT Monsieur Jean DERZELLE Vice-Président**

Désignation de représentants au sein du SMICTOM

Suite aux élections qui se sont tenues à VILLEMÉR et par délibération en date du 30 mai 2011, ont été désignés, sur proposition de la Commune, pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du SMICTOM.

Monsieur COTTRY (membre titulaire)	Monsieur DERZELLE (membre suppléant)
Madame SERRES-PAYLOT (membre titulaire)	Madame BOISSEAU (membre suppléant)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE les représentants désignés ci-dessus pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du
SMICTOM**

Désignation de représentants au sein des commissions communautaires

Suite aux élections municipales qui se sont tenues à VILLEMÉR en date du 30 mai 2011 et par délibération en date du 30 mai 2011, il convient de désigner, sur proposition de la Communes des représentants au sein des commissions :

APROTER : Monsieur PICLIN (membre titulaire) et Monsieur COTTRY (membre suppléant)

SERVICES AUX HABITANTS : Madame BEAUDOIN (membre titulaire) et Monsieur DERZELLE (membre suppléant)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à désigner les représentants au sein des commissions communautaires comme
indiqué ci-dessus.**

POLE « AMENAGEMENT ET PROMOTION DU TERRITOIRE »

Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2011 – 2014 (hors développement économique)

Le Bureau Communautaire du 6 juin 2011 a émis un avis favorable concernant le PPI se rapportant à :

- La réhabilitation de la Grange des Graillons à MORET SUR LOING afin d'y transférer le siège de la Communauté de Communes,
- La rénovation de la piste de roller à THOMERY,
- La requalification du site Prugnat à MORET SUR LOING afin de redéployer les locaux administratifs des pôles « APROTER » et « SERVICES AUX HABITANTS » et de redynamiser le Conservatoire du Vélo,
- L'aménagement d'une micro-crèche en rez-de-jardin au centre social à CHAMPAGNE SUR SEINE et d'un bâtiment supplémentaire permettant de renforcer son offre en matière d'aide à la personne,
- L'aménagement, sous forme de lotissement, un espace foncier de 37 000 m² à ECUELLES dit terrain de la Céramique, propriété de MORET SEINE & LOING,
- L'implantation d'un bâtiment multi-services en milieu rural.

Il convient désormais de lancer les différentes procédures afin de concrétiser ce Programme Pluriannuel d'Investissement.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à :**

- **procéder aux demandes de financement**
- **procéder aux acquisitions et ventes foncières**
- **lancer et signer les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux.**

Avenant au contrat de territoire

MORET SEINE & LOING est signataire d'un contrat de territoire avec la Région Ile de France comprenant des opérations devant être soldées en novembre 2013 (réhabilitation de la Grange des Graillons – extension du siège – aménagement des liaisons douces – construction d'un stand de tir – réhabilitation partielle de la piscine du Grand Jardin et parking du Grand Jardin -opération réalisée-).

Par délibération en date du 20 septembre 2010, le Conseil Communautaire a délibéré, à l'unanimité, pour modifier partiellement ce contrat par le retrait de l'aménagement des liaisons douces, la construction d'un stand de tir et la réhabilitation partielle de la piscine de Grand Jardin, par l'intégration de la piste de roller et par le maintien de l'extension du siège et l'aménagement de la Grange des Graillons.

Afin de maximiser les financements concernant l'aménagement de la Grange des Graillons et d'anticiper une éventuelle évolution des besoins des services dédiés aux bureaux du siège, une étude a été menée faisant apparaître une économie au regard des dépenses nettes d'investissement de 1 570 000 €.

Il convient donc d'annuler la délibération prise lors du Conseil Communautaire du 20 septembre 2010 et de passer un avenant au contrat de territoire pour ce programme

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE LE PRESIDENT à :**

- annuler la délibération n° 10.09.01
- modifier le contrat de territoire par le retrait de l'aménagement des liaisons douces, l'extension du siège, la construction du stand de tir et la réhabilitation partielle de la piscine du Grand Jardin, par l'intégration de la piste de roller et par le maintien de l'aménagement de la Grange des Graillons afin d'y accueillir le siège de la Communauté de Communes,
- signer l'avenant au contrat de territoire.

Publication des marchés passés en 2010

Conformément au code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur doit publier la liste des marchés conclus l'année précédente.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à publier la liste des marchés passés en 2010 sur le site internet de la
Communauté de Communes et par voie d'affichage.**

Arrivée de Mme PENIFAURE – Mrs LOUIS et FRICHET

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »

Service « Jeunesse & Sports »

Dans le cadre d'un aménagement d'une zone communale dédiée au sport sur la Commune de VILLECERF, MORET SEINE & LOING propose de s'équiper d'un complexe multisport afin de développer un pôle d'attraction en milieu rural à destination du service.

Une carte répertoriant les terrains ou salles de sports sur le territoire a été réalisée.

Afin de diversifier l'offre et de répondre aux besoins du service envers la population, une réflexion sera menée sur l'ensemble des Communes qui permettra à MORET SEINE & LOING de se doter d'équipements similaires ou destinés à d'autres pratiques sportives.

MORET SEINE & LOING ne pouvant déposer qu'une demande de subvention par an, il paraît plus judicieux que les Communes portent le dossier afin d'obtenir des financements et que la Communauté de Communes participe par l'octroi d'un fonds de concours.

En ce qui concerne le terrain sur la Commune de VILLECERF, il conviendra d'attendre le rendu de l'étude et de connaître le montant des travaux afin de délibérer pour l'octroi d'un fonds de concours et la convention s'y rapportant.

Madame MONCHECOURT demande que l'attribution des fonds de concours et de leurs montants soit réglementée par la prise d'une délibération.

POLE « RESSOURCES »

Service « Administration Générale »

Adhésion de la Commune de DORMELLES

Le Conseil Municipal de DORMELLES a délibéré favorablement le 9 juin 2011 pour adhérer à MORET SEINE & LOING.

Avec cette adhésion, neutre financièrement pour MORET SEINE & LOING, le territoire augmentera de 1 300 ha et la population de 869 habitants.

Il appartiendra aux Communes membres de délibérer, dans les 3 mois à compter de la notification de la délibération de l'EPCI. A défaut de délibération, cette adhésion sera réputée favorable.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE L'ADHESION de la Communes de DORMELLES à la Communauté de Communes MORET SEINE
& LOING**

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Par courrier en date du 6 mai 2011, réceptionné le 13 mai 2011, le Préfet de Seine & Marne a adressé à MORET SEINE & LOING ainsi qu'aux Communes membres et aux Syndicats intercommunaux, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui a été présenté à la CDCI le 29 avril dernier.

Le Bureau communautaire du 6 juin :

- s'est prononcé favorablement sur la proposition d'évolution de MORET SEINE & LOING avec l'intégration de la Commune de DORMELLES,
- s'est prononcé défavorablement en ce qui concerne les Syndicats par manque de données financières, techniques et juridiques,
- a souhaité au niveau national que les Communes puissent adhérer et les intercommunalités fusionnées sans contrainte.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité S'OPPOSE, par manque de concertation et compte tenu que le délai de réflexion (3 mois à compter du 13 mai 2011) est insuffisant, au projet de ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

*Départ de Mr BENARD et de Mme PARADIS
Arrivée de Mme MANGIN*

Service « Ressources Humaines »

Création de postes

Dans le cadre des avancements de grade, trois agents titulaires peuvent prétendre cette année à une nomination dans le grade supérieur. Il s'agit de :

Grade actuel	Grade proposé	Impact financier annuel charges comprises (en €)
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	1 033
Adjoint d'Animation 1 ^{ère} classe	Adjoint d'Animation Principal 2 ^{ème} classe	861
Educateur Principal de Jeunes Enfants	Educateur Chef de Jeunes Enfants	344

Ces Agents donnent toute satisfaction dans l'exercice de leurs missions et que le Directeur Général, les Directeurs Généraux Adjointes et leur Chef de Service ont émis préalablement un avis favorable à leur nomination.

MORET SEINE & LOING a fixé à 100 % le taux d'avancement de grade pour l'ensemble des cadres d'emplois et que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux différents grades sont inscrits au budget de l'exercice 2011.

Le Bureau Communautaire du 6 juin a émis un avis favorable.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité CREE les postes, à temps complet, comme indiqué ci-dessus à compter du 1^{er} juillet 2011

Service « Finances »

Décision modificative n° 1 – Budget principal de MORET SEINE & LOING

Lors de la présentation du budget primitif 2011, le Président a indiqué que l'Etat Fiscal 1259 FPU était parvenu postérieurement à l'établissement du Budget et que des décisions modificatives seraient effectuées pour régulariser les comptes.

Aussi, les principales modifications du budget principal de MORET SEINE & LOING liées à la fiscalité sont les suivantes :

Section de Fonctionnement dépenses :

- Compte 739116 – Reversement sur FNGIR : + 747 534 € ;
- Compte 7391173 – Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP et de la CET sur la valeur ajoutée : - 140 000 € (En 2011 et 2012, aucune participation ne sera due par les collectivités à fiscalité propre) ;

Section de Fonctionnement recettes :

- Compte 7311 – Contributions directes : + 7 884 110 € ;
- Compte 7318 – Autres impôts locaux ou assimilés : - 6 900 000 € ;
- Compte 7323 – FNGIR : - 728 250 € (La prévision avait été établie au vu des informations publiées sur le site de Bercy) ;
- Compte 74833 – Etat Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale : + 130 022 € ;

D'autres modifications budgétaires sont proposées afin d'équilibrer le budget et d'ajuster les crédits selon :

- les notifications des syndicats : - 39 000 € ;
- la décision prise par le Bureau Communautaire concernant l'harmonisation du Régime Indemnitaire : - 63 140 € ;
- Prévision de récupération de la TASCOM prélevée sur la DGF relative à la dotation de compensation : + 50 000 € (montant par défaut) ;
- une subvention de la MSA pour les Crèches Familiales : 15 000 € ;
- Basculement en section d'investissement des études et recherches des bios matériaux : 142 000 € (récupération du FCTVA)
- Diminution de l'enveloppe pour les travaux de fibre optique : - 42 000 € ;
- la reprise des résultats suite à l'intégration du Syndicat Mixte du Bas Lunain – voir mémoire relatif à la reprise des résultats ;
- Admission en non valeur et annulation de titres sur exercices antérieurs : 13 700 € ;
- Inscription d'un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : 83 221 € ;

Le Bureau Communautaire du 6 juin a émis un avis favorable

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
APPORTE les modifications comme indiqué ci-dessus.**

Arrivée de Mme DUCREUX

Piscines – tarifs 2011-2012

Comme chaque année, et avant que la saison 2011 / 2012 ne débute, il convient d'établir les tarifs qui seront appliqués pour les clubs proposés dans les 2 piscines, les créneaux loués aux écoles situées en dehors du territoire de MORET SEINE & LOING et les créneaux loués aux associations et autres organismes.

Le Bureau Communautaire du 2 Juin 2008 a décidé d'appliquer chaque année, une augmentation d'environ 3 % avec l'arrondi au 10^{ème} supérieur afin d'éviter les centimes d'euros qui génère des problèmes de caisse. Cette augmentation régulière des tarifs permet de répercuter sur l'usager les hausses liées notamment à l'électricité et au Gaz.

Néanmoins, l'augmentation systématique des tarifs et la réouverture des piscines de FONTAINEBLEAU et MONTEREAU entraînent une baisse de la fréquentation des entrées et des clubs, des créneaux loués aux écoles extérieures à MORET SEINE & LOING (année scolaire 2010 - 2011, 9 communes extérieures pour 12 créneaux hebdomadaires et année scolaire 2011 – 2012, 4 communes extérieures pour 5 créneaux hebdomadaires) soit une perte estimée pour l'année scolaire 2011 – 2012 à 7 créneaux x 219 € (coût N-1) x 26 semaines = 39 858 €

Le Bureau Communautaire qui s'est réuni le 6 juin s'est prononcé défavorablement sur l'augmentation des tarifs.

La décision prise lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2010 portant sur les conventions d'ordre général autorise le Président à signer ces dernières avec les clubs.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à maintenir les tarifs pratiqués sur la saison 2010/2011**

Comptes administratifs, comptes de gestion et reprise des résultats – année 2010

Le Président commente les documents relatifs aux différents comptes administratifs et de gestion puis appelle à d'éventuelles observations.

Aucune question n'étant posée, Monsieur SEPTIERS se retire et cède la présidence à Madame MONCHECOURT, Vice-Présidente déléguée aux Finances qui fait procéder aux votes des comptes administratifs.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOpte les comptes administratifs pour l'exercice 2010**

Madame MONCHECOURT se retire et Monsieur SEPTIERS prend de nouveau la présidence pour procéder aux votes des comptes de gestion.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOpte les comptes de gestion pour l'exercice 2010**

Plus aucune question n'étant posée, le Président lève la séance à 19 h 30



La Secrétaire de séance

F. CARVALHO